LES RANDONNEURS BANDIAT-TARDOIRE

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Comité départemental Charente

DISPOSITIONS POUR L'ADHESION

Si vous vous licenciez pour la première fois le certificat médical mentionnant la non contre indication à la randonnée pédestre, la marche nordique ou les deux activités, est obligatoire.

Attention changement

Pour le renouvellement de la licence, **il n'est plus nécessaire de renouveler le certificat médical au terme de trois ans.**

Depuis cette année, si vous avez répondu non à toutes les questions du questionnaire de santé ci-joint, il est inutile de donner un nouveau Certifiat Médical. Il vous faudra cependant **remplir et signer l'attestation sur l'honneur** ci-jointe. Par contre si vous avez répondu oui à une seule question, vous devez demander à votre médecin un certificat médical de non contre indication à la randonnée pédestre, la marche nordique ou des deux activités.

Vous devez, pour faire valider la licence nous retourner le bulletin d'adhésion entièrement complété, le certificat médical ou l'attestation sur l'honneur datée et signée et un chèque en fonction des options choisies.

Pour la pratique de l'activité rando challenge le certificat médical doit mentionner l'absence de contre indication pour la pratique en compétition (validité 3 ans)

Documents à retourner à :
Laurent Alain 41 Rue des Tanneurs 16110 La Rochefoucauld
Tél : 06 95 94 88 80

Comprendre les tarifs adhésion :

L'adhésion comprend l'adhésion fédérale avec un niveau d'assurance + l'adhésion au club local « Randonneurs Bandiat Tardoire ». Il est possible de compléter cette adhésion par l'abonnement à la revue « Passion Rando ».

Titre 1 – IR Adhésion avec responsabilité civile
Coût pour l'année pour une personne seule: 29,70 + 19 = 48,70 €
pour un couple : 48,70 + 29,70 + 11 = 89,40 €

Titre 2 _ IRA Adhésion avec responsabilité civile + accidents corporels*
Coût pour l'année pour une personne seule: 31,85 + 19 = 50,85 €
pour un couple : 50,85 + 31,85 + 11 = 93,70 €

** Assurance IRA dont Accidents corporels : frais de recherche et secours, défense pénale et recours, accidents corporels, dommages matériels, assistance en cas d'accident.*

Pour le bureau de l'association « Randonneurs Bandiat Tardoire »
Le secrétaire
Laurent Alain